

Messieurs les piégeurs

Réf : CC22DMA-043

Objet : lutte collective contre les rongeurs aquatiques

Colombelles, le 6 septembre 2022

Monsieur,

Les communautés de communes Isigny Omaha Intercom, Bayeux Intercom et Seulles Terre et Mer, dont votre commune fait partie, ont délégué la compétence Gestion des milieux aquatiques au syndicat Ter'Bessin. Le syndicat a souhaité mettre en place le dispositif de lutte collective contre les ragondins et rats musqués sur l'ensemble du territoire concerné. FREDON Normandie est en charge de la mise en place de ce dispositif en collaboration avec les services du syndicat et des communautés de communes.

Afin de vous expliquer le déploiement de cette lutte collective, je vous propose d'assister à l'une des réunions d'information suivantes :

le lundi 19 septembre de 14h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Formigny

le mardi 20 septembre de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes de Tilly sur Seulles

le lundi 26 septembre de 14h00 à 16h00 à la salle des fêtes de Saint Vigor le Grand

le mercredi 28 septembre de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes de Balleroy

Cette réunion sera l'occasion, en collaboration avec le technicien de la Fédération des chasseurs du Calvados du secteur et M. Drouin, président de l'association des piégeurs agréés, de vous présenter l'organisation du plan de lutte collective (mise à disposition de matériel de piégeage, de protection, de récupération des cadavres, indemnisation par animal équarri...).

Ce moment d'échange est destiné à toutes les personnes souhaitant contribuer à l'effort de lutte contre ces rongeurs aquatiques envahissants. Si vous connaissez des personnes intéressées dans votre entourage, n'hésitez pas à les convier (le piégeage du ragondin et du rat musqué ne nécessite pas forcément la détention d'un agrément).

Souhaitant vivement vous compter parmi nous, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Responsable pôle EEE et
Espèces à enjeu sanitaire


Déborah MARIE